



Listen to this article

Le mérite de Christ existe par le fait qu'il observa la loi et qu'il obéit au Père en donnant sa vie en sacrifice. Cette vie qu'il donna fut un paiement effectué, qui fut remis entre les mains de la Justice lorsqu'il mourut.

*"Père, je remets mon esprit entre tes mains"*. Tout ce qui constitue ce prix offert par notre Seigneur, passa entre les mains du Père où il demeure comme prix de la rançon. Quand Dieu ressuscita notre Seigneur d'entre les morts, il ne le ressuscita pas être humain, mais être spirituel du degré le plus élevé.

Ce que les Ecritures disent de l'Eglise, elles le disent aussi du Chef de l'Eglise, car nous suivons ses traces. Il est écrit de l'Eglise (le corps de Christ) : « *Il est semé méprisable, il ressuscite glorieux; il est semé infirme, il ressuscite plein de force; il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel* (1 Cor. 15 : 42-45); notre Seigneur fut ressuscité esprit vivifiant, esprit qui donne la vie (1 Cor. 15 : 45; 1 Pier. 3 :18). Un homme perdit sa vie; un homme aussi se donna lui-même comme prix équivalent (en compensation). Le sacrifice de la nature humaine de notre Seigneur est, et demeure, un sacrifice accompli en faveur du monde. Le monde en bénéficie-t-il maintenant? Non. Qu'est-ce que Jésus a donc fait de ce sacrifice? Il l'a remis au Père. Au crédit de qui ce sacrifice est-il porté maintenant? Au crédit de notre Seigneur. Où est-ce que ce crédit est déposé? Il a été remis à la Justice divine. Dans quel but? Pour qu'il puisse déployer ses effets. De quelle manière exerce-t-il son action?

Il exerce son action, premièrement en faveur de ceux qui viennent au Père par Christ pendant cet âge de l'Evangile; il l'exerce sur ceux qui, après s'être approchés du Père par la foi, ont fait un pas de plus et ont offert leur *"corps comme un sacrifice vivant"*; maintenant Seigneur, je renonce à moi-même! Alors, le grand Avocat, le futur Médiateur du monde, impute à ceux-là assez de son mérite pour que leur sacrifice ait de la valeur; car, par eux-mêmes ils n'ont rien à offrir qui puisse être agréable à Dieu, car, « *il n'y a point de juste, pas même un seul* ». — Rom. 3:10.

Le grand Avocat remet entre les mains de la justice une partie suffisante de son mérite pour que ceux qui se trouvent dans les conditions voulues, soient rendus parfaits dès lors aux yeux de la Justice. La Justice divine peut alors accepter le sacrifice, et l'acceptation de ce sacrifice est manifestée par le don du St. Esprit, l'engendrement par l'Esprit. Celui qui est ainsi engendré par l'Esprit, naîtra de l'Esprit à la résurrection, à moins que dans l'intervalle quelque chose n'ait paralysé ou altéré l'action de l'Esprit. Si une personne ainsi engendrée de l'Esprit, laisse perdre cet esprit, meurt aux choses spirituelles, alors elle est « deux fois morte » comme l'apôtre le dit. — Jude 12.

## **L'église a-t-elle une part dans l'offrande pour le péché?**

Quel est le rôle de ceux que Christ a acceptés relativement à l'offrande pour le péché? Nous répondons que nous ne saurions rien de leur rôle à ce sujet si Dieu ne nous l'avait pas montré; Dieu dépeignit déjà la chose dans l'Ancien Testament. Il institua pour Israël un jour symbolique de propitiation qui fut une image de ce qui s'accomplirait pendant l'âge de l'Évangile et pendant la période du règne messianique. Quelle est l'œuvre qui doit s'accomplir? C'est l'œuvre de réconciliation entre Dieu et les hommes. Comment le symbole le représente-t-il? Le jour de propitiation présente différents points essentiels. Le taureau constitue la première offrande de ce jour; ce taureau représente l'offrande du Seigneur Jésus en faveur de l'Église. Le sang du taureau était répandu sur le propitiatoire pour la maison de la foi. La maison de la foi était représentée par les deux boucs.

Ces boucs sont l'image symbolique de vous, de moi ainsi que de tous les enfants de Dieu qui ont offert leur

39 Mai 1914

corps en sacrifice vivant, saint et agréable (Rom. 12 : 1, 2; Hébr. 13 :11-13). Un seul de ces boucs devait suivre le taureau et son sort était identique à celui du taureau. Ce bouc représente les croyants qui suivent les traces de Jésus jour après jour, qui ont part avec lui à ses souffrances actuellement et auront part avec lui à la gloire à venir.

L'autre bouc est une image de ceux qui ne se sacrifient pas volontairement, ceux qui, sans retourner au péché, ne se sacrifient pas de leur pleine volonté; c'est pourquoi ils sont traités comme le ' bouc émissaire ', et sont envoyés au désert pour y passer par les tribulations.

L'apôtre semble faire allusion à ces mêmes personnes lorsqu'il dit qu'elles sont traitées de cette manière " *afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus* (1 Cor. 5 : 5). Ceux-là ne font pas partie de l'Épouse, mais sont des serviteurs.

Le Psaume 45 nous dépeint l'Époux céleste; il nous le fait voir introduisant son Épouse auprès du Père céleste, le grand Roi; ensuite ce psaume parle de l'Épouse « *Toute resplendissante, dit-il, est la fille du roi dans l'intérieur* »; elle est ensuite présentée au Roi céleste parée de vêtements de broderie et de tissus d'or. Puis nous avons dans ce psaume une troisième description symbolique : Des jeunes filles, ses compagnes, qui sont amenées »; celles-ci représentent l'autre classe symbolisée par le « bouc émissaire », les chrétiens qui ne meurent et ne se sacrifient pas volontairement et qui, par conséquent, ne peuvent faire partie de l'Épouse!

Les Ecritures parlent de cette offrande pour le péché, c'est pourquoi nous croyons à l'offrande pour le péché; les Ecritures nous disent aussi que nous y participons, c'est pourquoi nous le croyons. Dans quelle partie des Ecritures l'apôtre le dit-il? Il nous le dit s'adressant à nous comme à ceux que représente le "bouc de l'Eternel": « *Sortons donc pour aller à lui, hors du camp, dit-il, en portant son opprobre* » il dit aussi que les corps des animaux, dont le sang était présenté dans le Très-Saint pour l'expiation des péchés, étaient brûlés hors du camp (Héb. 13:11-13). Quels étaient ces animaux? Il n'y en avait que deux, le taureau et le bouc de l'Eternel qui devaient être brûlés hors du camp. L'apôtre fait bien ressortir que nous sommes représentés par le bouc : « *Sortons donc pour aller à lui, hors du camp* ». Tout ce qui était accompli avec l'un était accompli avec l'autre également. Si, donc, nous voulons suivre les traces de Christ, prenons part à son sacrifice.

« *Sortons donc pour aller à lui, hors du camp, en portant son opprobre* » car, « *si nous souffrons, nous régnerons aussi avec lui* »; nous serons glorifiés avec lui. —2 Tim. 2:11,12.

## **L'église ajoute-t-elle quelque chose à l'offrande de Jésus-Christ pour le péché?**

On pourrait poser cette question: « Qu'est-ce que l'Eglise ajoute à l'offrande pour le péché si le Seigneur donna assez de son mérite pour que chaque fidèle de Christ ait la possibilité de se sacrifier? » Nous répondons que tout dépend de la signification de l'expression, ajouter

quelque chose à l'offrande pour le péché.

**L'offrande pour le péché n'a pas besoin qu'on y ajoute quelque chose.** Le pécheur fut un homme, Adam; notre Seigneur quitta la gloire et devint un homme afin de racheter l'homme. La vie d'un homme parfait fut donnée pour racheter un autre homme parfait qui pécha, ce prix est suffisant et constitue, comme les Ecritures le disent, le prix de la rançon.

Le mot rançon (1 Tim. 2: 6), en grec *antilutron*, signifie un prix équivalent, un prix satisfaisant. La rançon que notre Seigneur paya n'a pas besoin d'un supplément et rien ne petit y être ajouté, car nous ne pouvons rien ajouter à un prix qui est déjà complet. Si le prix d'un objet est un franc et que vous y ajoutiez vingt-cinq centimes, vous n'ajoutez réellement rien au prix, car le prix est un franc et ce que vous ajouteriez ne change rien au prix et n'est pas du tout nécessaire, à aucun point de vue.

A un autre point de vue il est cependant une chose à laquelle l'Eglise participe avec son Seigneur: en effet notre Seigneur lui-même fut le prix de la rançon du monde, mais en outre il était nécessaire qu'il mourut afin qu'il fût souverainement élevé et reçût comme récompense la nature divine. La mort de Christ eut un double résultat elle fut premièrement le prix de la rançon de l'humanité: ce fut secondement la condition qui lui permit d'obtenir sa glorieuse récompense, la nature divine. S'il n'avait pas été obéissant jusqu'à la mort, il n'aurait pas été souverainement élevé.

L'apôtre dit : Ayant parti comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi [à cause de cela], Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom (Phil. 2 : 8, 9). Il ne pouvait donc être élevé à cette haute position que par l'obéissance jusqu'à la mort, par l'obéissance à son pacte d'alliance. S'il avait échoué dans l'accomplissement des engagements de son alliance basée sur le sacrifice, il n'aurait pas obtenu sa glorieuse récompense, et il n'aurait pu être un prix satisfaisant pour racheter l'humanité. Mais il n'échoua pas. Il obtint le prix du haut appel, la nature divine.

Il y a cependant une disposition du plan de Dieu qui s'applique à l'Eglise aussi bien qu'à Jésus la Tête du Corps, le Chef de l'Eglise; c'est pour cela que l'apôtre dit: Dieu nous a aussi connus d'avance par Jésus (Rom. 8 : 28-30; Eph. 1 : 4, 9-12); non pas nécessairement qu'il nous connut d'avance, vous et moi, individuellement, mais qu'il connut d'avance une Eglise,

une classe de personnes; Dieu avait prévu, dès le commencement, la réunion d'une classe d'individus qui formeraient une Eglise. L'Eglise, le Corps de Christ, devait être appelée pour marcher sur les traces de Christ, pour mourir avec lui, pour que chacun de ses membres présente son corps en sacrifice vivant, cela au même titre d'après le plan de Dieu, que Jésus, désigné dès le commencement pour réaliser ces choses. La différence entre Jésus et l'Eglise est, que Christ était parfait, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs et qu'ainsi, sa mort pouvait constituer le prix de rançon, c'est à dire tout ce qui était nécessaire. Nous ne possédons pas une telle perfection en nous-mêmes, et par ce fait, il ne nous est permis de faire un sacrifice de nous-mêmes valable aux yeux de Dieu, que lorsque nous avons été couverts par le mérite de Christ; alors seulement notre sacrifice sur l'autel du Seigneur lui est agréable.

## Pourquoi l'église doit-elle se sacrifier?

La question se pose alors : Quel est le but de ces sacrifices qui doivent être déposés sur l'autel? Pourquoi l'Eglise doit-elle être déposée sur l'autel avec son Seigneur, selon l'expression de l'apôtre Paul (Rom. 12 : 1): *“Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. »* Pourquoi Dieu nous invite-t-il à nous donner en sacrifice vivant, avec Christ, puisque le prix de rançon offert par Christ est suffisant pour couvrir les péchés du monde entier? Voici la réponse: Le Père nous invite à nous avancer, à participer aux souffrances de Christ afin de pouvoir partager sa gloire, car ce n'est que “si nous souffrons” avec lui que nous pourrons régner “aussi avec lui” “si nous sommes morts avec lui, nous vivrons aussi avec lui”

L'Eglise est appelée à se sacrifier, commue notre Seigneur fut appelé à se sacrifier. S'il désirait être trouvé digne, s'il désirait la plus haute approbation du Père il devait quitter la gloire qu'il avait auprès du Père, et

40 Mai 1914

faire tout ce que le Père exigerait de lui. Ce n'était qu'en agissant de cette manière qu'il obtiendrait la récompense offerte. Pendant l'âge de l'Evangile, l'Eglise est invitée à entrer dans ce pacte d'alliance avec Jésus. Nous qui, par nature, sommes pécheurs, “enfants de colère comme les autres “, nous sommes justifiés par le mérite de Christ afin que nous

puissions avoir part à ses souffrances, à son sacrifice.

Quelle est la nécessité de tout ceci? Pourquoi cela doit-il être accompli? Parce que c'est la seule voie qui nous permettra d'obtenir avec lui la nature spirituelle. Si nous conservons la nature humaine, nous n'arriverons jamais au ciel; personne ne peut aller au ciel si ce n'est ceux qui se sacrifient. Ceux qui ne sont pas engendrés d'en haut n'obtiendront jamais une part des bénédictions célestes, mais ils jouiront de bénédictions terrestres, tant est qu'ils en obtiennent. Ceux-là conserveront leur nature terrestre et, au temps marqué, seront rendus parfaits; mais ceux qui, au temps actuel, sont invités à faire partie de l'Epouse de Christ, sont exhortés à se joindre à lui pour le sacrifice. Notre Seigneur sacrifia la nature terrestre avec ses droits. Tous ceux qui désirent faire partie de l'Epouse doivent sacrifier la chair, la nature terrestre, ses droit, etc., afin qu'ils puissent avoir part avec lui à la nature divine dans les lieux célestes.